EVITER LA CONSCRIPTION

Les bouleversements de la société Française post Révolution de 1789 ont entrainé la loi sur la conscription.

Cette loi imposait potentiellement un service militaire à tout jeune homme dans sa vingtième année.

Avant son appel cependant, le jeune conscrit devait subir un control physique, le Conseil de révision, et devait Tirer Au Sort un numéro qui le classerai dans les ordres de départ à l'armée.

Les conflits et campagnes de la France du 19eme siècle ont nécessité un nombre important d'incorporation de jeunes hommes

La société Française majoritairement rurale redoutait le départ de ses fils hors de leur communauté.

Beaucoup de jeunes conscrits essayaient d'éviter le service militaire.

L'histoire relate plusieurs situations:

- Le réfractaire malade imaginaire, ou volontairement handicapé (doigt coupé par exemple).
 (Lire à ce sujet l'excellent livre d'Erkmann Chatrian LE CONSCRIT DE 1813).
- Le réfractaire fraudeurs utilisant de faux papiers.
- Le réfractaire fugueur ne répondant pas à son ordre de rejoindre son corps d'armée.
- Le déserteur qui abandonne son unité après son incorporation.
- Le Soutien de Famille par mariage (qui pouvait être "blanc").

Cependant jusqu'en 1872, la loi offrait une possibilité légale de "REMPLACEMENT"

Il était légal de remplacer le jeune conscrit par une autre personne pour remplir l'obligation de service militaire.

Pour ce faire, un contrat devait être signé par les deux parties devant notaire et validé par l'autorité militaire.

Il existait également des remplacements de gré à gré direct ou via une société d'assurance contre le mauvais tirage au sort.

Cet engagement couteux bénéficiait aux deux parties, l'une devenant libérée du service et l'autre recevant une importante somme d'argent dont allait profiter sa famille.

Le coût du remplacement variait suivant les circonstances et les rumeurs de guerre ou de troubles sociaux.

Les sociétés d'ASSURANCE contre le mauvais tirage au sort furent nombreuses au début du 19ème siècle.

Quatorze ans de service militaire

En Bresse Bourguignonne, dans la région Louhannaise, la tradition orale du village de Sagy raconte l'histoire de ce jeune Pierre né en 1827 qui parti pour 7 ans après un tirage au sort défavorable. Lorsqu'il rentra au bout de ses sept ans, le jour du tirage au sort, on le fit boire et on lui fit signer ses papiers de remplaçant

Il repartit donc de nouveau pour sept ans.

Exemple de publicité pour le remplacement et l'assurance.





Voir la collection de Laurent Nesly

https://wikicollection.fr/?product=jetons-reclame-dexpression-francaise-1750-1950-tome-i-par-laurent-nesly https://wikicollection.fr